

Lausanne et région



Autres nouveautés pour les bus pyjama: les neuf lignes actuelles qui desservent une quarantaine de communes n'en formeront plus que six, et elles partiront toutes de la place Saint-François au lieu de la place de l'Europe.

CHRISTIAN BRUN

Fini la surtaxe de 4 francs pour rentrer en bus pyjama

Lausanne
Le retour à la maison pour les 36 000 clients annuels du service nocturne des TL coûtera moins cher dès le 14 décembre

Laurent Antonoff

C'est un peu Noël avant l'heure pour les 36 000 clients qui montent chaque année dans un bus pyjama des Transports publics lausannois. Dès le 14 décembre prochain, ils paieront leur retour tardif à la maison moins cher. Et pas qu'un peu: la surtaxe de 4 francs, dont ils devaient s'acquitter jusqu'à présent en plus du prix du billet, sera purement et simplement abandonnée à l'occasion du passage à l'horaire 2019.

À l'avenir, il n'y aura plus neuf mais six lignes qui desserviront toujours une quarantaine de communes depuis Lausanne, et les bus ne partiront plus de la place de l'Europe mais de celle de Saint-François. Ils prendront la route tout en même temps à 1 h 30, à 3 h et à 4 h. Dans le détail, la ligne N1 roulera jusqu'à Montheron, la N2 jusqu'à Lucens, la N3 jusqu'aux Cullayes, la N4 jusqu'à Mex, la N5 jusqu'à Préverenges et la N6 jusqu'à Chailly. Un billet ou

l'abonnement Mobilis, valable dans les zones parcourues, suffira pour monter dans un des six bus. L'utilisateur devra toujours annoncer son arrêt de dépôt au conducteur. Les arrêts seront effectués sur demande, et l'ordre de parcours peut être modifié en fonction. À noter que les bus pyjama existent depuis 1992.

Qui sont les usagers de ces bus? «Majoritairement des clients qui fréquentent l'offre culturelle et nocturne lausannoise, mais aussi quelques personnes qui terminent tard le travail dans le secteur du centre-ville. Les adolescents sont plutôt représentés en début de nuit, et les jeunes adultes le

reste de la nuit», précise Alexandra Gindroz, responsable de la communication des TL. Quant à l'objectif visé par la suppression de la surtaxe de 4 francs, il est de proposer à tous les clients un moyen sûr de rentrer les nuits de week-end et ainsi de répondre aux enjeux de sécurité publique. Alexandra Gindroz: «En proposant cette offre améliorée, plus attractive, nous prévoyons une augmentation de la fréquentation.»

Une nouvelle ligne 19

Les TL annoncent encore un autre changement avant la fin de l'année, à l'occasion du changement

d'horaire du 9 décembre. Il touchera la ligne 17, la plus fréquentée du réseau transportant près de 7 millions de voyageurs par an entre Bussigny/Villars-Ste-Croix et Lausanne. «Pour répondre à la demande croissante et améliorer le confort des voyageurs, des autobus de nouvelle génération remplaceront les trolleybus à remorque», dévoilent les TL.

D'autre part, et afin d'augmenter la capacité et la fréquence en attendant l'arrivée du tram dans l'Ouest lausannois, la mise en service d'une nouvelle ligne 19 interviendra en mai 2019. Elle reliera Renens à Lausanne Chauderon.

Tout un wagon de nouveautés en 2019

● Les Transports publics lausannois annoncent tout un wagon de nouveautés avec l'entrée en vigueur de l'horaire 2019, en plus des changements qui toucheront les bus pyjama et la ligne 17 avant la fin de l'année en cours. Dès le 4 mars 2019, il y aura ainsi du changement du côté des lignes 68 et 69 qui bénéficieront d'une cadence de 30 minutes aux heures de pointe. Le principe de «double boucle» de ces deux lignes, qui assurent la liaison nord-sud de la commune de Lutry et la connexion aux gares du RER

Vaud, évoluera en deux tracés distincts. La ligne 68 assurera 7 jours sur 7 la liaison par l'ouest de la commune, et la 69 par l'est du lundi au vendredi.

Autre nouveauté très attendue: l'arrivée de la ligne 24 dite «olympique». Reliant la tour Haldimand à la Bourdonnette, cette nouvelle ligne se composera de 12 arrêts, dont 7 nouveaux. À partir du 11 juin 2019, elle desservira les points d'intérêt du bord du lac tels que le Musée olympique et le parc du Denantou, la zone de loisir d'Ouchy et celle de Vidy, ainsi

que le nouveau siège du Comité international olympique (CIO). Cette ligne aura une cadence de 15 minutes tous les jours, y compris le week-end durant toute l'année. Sauf en hiver dès 21 h où la cadence tombera à 30 minutes.

Enfin, le nouvel horaire de la ligne du LEB entrera en vigueur le dimanche 11 août 2019. Les usagers profiteront d'une offre globale «améliorée» avec une augmentation de 30 départs par jour depuis le Gros-de-Vaud, et la cadence quinze minutes entre Echallens et Lausanne. **L.A.**